



# COMMUNE DE NOTHALTEN

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du mardi 07 avril 2026 à 18 h30**

Par suite d'une convocation en date du 26 mars 2026, les membres du conseil municipal de la commune de Nothalten se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Marc REIBEL, Nicolas OLLIVIER, Cathy BADER, Rodolphe KOPP, Ludovic HASSENFORDER, Melissa HERRMANN, Inès LAUERER-SCHMITT, Julien RAUSCHER ;

Excusés : Anne KOCH-DESAILLY, Josselin CLO, Sabine KOCH (procuration à Cathy BADER)

Secrétaire de séance : Melissa HERRMANN

### **N 07.04.26 – 03 : Affectation du résultat 2025 au BP 2026**

Vu le code général des Collectivités territoriales

Vu le compte financier unique de l'exercice 2025

Constatant que le CFU présente les résultats suivants :

#### Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 410 401.38 €

Dépenses de fonctionnement : 348 144.87 €

Résultats de l'exercice : 62 256.51 €

Report antérieur : 151 510.97 €

Résultat cumulé : 213 767.48 €

#### Section d'investissement

Recette d'investissement : 114 268.51 €

Dépenses d'investissement : 50 013.55 €

Résultat de l'exercice : 64 254.96 €

Report antérieur : 63 744.03 €

Résultat cumulé : 127 998.99 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

- 63 767.48 € au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté en recette de fonctionnement
- 150 000.00 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement
- 127 998.99 € au compte 001 Résultat d'investissement reporté en recettes d'investissement

Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

Le Maire,

Marc REIBEL

La Secrétaire,

Melissa HERRMANN



Accusé de réception en préfecture  
067-216703371-20260407-N070426\_03-DE  
Reçu le 08/04/2026

